

Adaptation des Structures et du Réseau

LE RÉSEAU CONDAMNÉ AVEC SURSIS ?



30 octobre 2018

Depuis quelques semaines, le Ministre de l'action et des comptes publics multiplie les annonces de maintien de trésoreries en milieu rural pourtant menacées de fermeture par un aménagement des structures et du réseau (ASR) conduit au pas de charge.

F.O.-DGFIP se réjouit évidemment de ces communiqués qui vont dans le sens du maintien du service public, pour lequel nous nous sommes battus et continuerons à le faire.

Il convient cependant d'accueillir avec prudence ces revirements, d'autant que le Ministre souhaite « réexaminer de manière plus globale l'implantation du réseau », tout en « veillant à préserver la meilleure accessibilité des services publics pour nos concitoyens ».

UN SURSIS BIENVENU DANS DES RESTRUCTURATIONS CONDUITES AU PAS DE CHARGE

De manière générale, les "propositions" d'ASR se font à cadence de combat et ne prennent que peu en compte les conséquences économiques et sociales.

Nombre des structures maintenues ont été affaiblies et sont souvent en déficit chronique d'agents. Si l'objectif visé par le gouvernement est de conserver un réseau de proximité en milieu rural, il est indispensable d'en renforcer les moyens et d'améliorer les conditions de travail des personnels.

A défaut, les annonces ne vaudront que pour très peu de temps et le maintien se transformera en simple report voire en prise d'élan pour un

appauvrissement du réseau de plus grande ampleur encore.

N'oublions pas, par ailleurs, que nous sommes à quelques mois des élections européennes. Ce scrutin sera évidemment observé avec la plus grande attention par le gouvernement alors que les oppositions veulent le transformer en sanction intérieure.

Le maintien des trésoreries de proximité n'est peut-être qu'une marque d'attention adressée aux maires et la volonté de se mettre en situation de rassemblement pour les élections européennes de mai 2019.

ACCENTUER PARTOUT LA DÉFENSE DE NOS MISSIONS ET LA SAUVEGARDE DU RÉSEAU

Pour **F.O.-DGFIP**, il est vital, avec l'appui des élus locaux, d'accentuer dans les prochains mois la défense de nos missions et la sauvegarde du réseau.

F.O.-DGFIP rappelle le caractère prioritaire des missions de la DGFIP dans une période où le rôle de l'Etat et des collectivités territoriales devient plus qu'essentiel.

C'est pourquoi il exige le maintien et le renforcement de toutes les missions de la DGFIP qui doivent être assurées par des agents de la DGFIP.

**PARCE QUE RENFORCER LA DGFIP,
C'EST RENFORCER LA RÉPUBLIQUE.**